



## Programme de formation

24 mai 2024  
9H - 17H30  
Accueil 9H

Saint-Etienne de Baïgorry

Salle Elizondo, 761 Gaineke karrika (en face de l'église)

# Agir pour des aménagements communaux sobres et résilients

## Pourquoi cette formation?

Un quart des émissions de gaz à effet de serre sont liées au secteur du bâtiment et ces derniers génèrent plus de la moitié des consommations en énergie du territoire (logements et bâtiments tertiaires). La construction est un secteur prioritaire dans la lutte contre le dérèglement climatique et la dépense énergétique : le SCoT Pays Basque - Seignanx en cours d'élaboration fixe l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, avec une baisse de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031. Organisée en partenariat avec BIZI! et l'Institut BIHAR, cette journée de formation permettra aux élu.es et agents des communes de la CAPB d'identifier les freins, les leviers d'action et les acteurs pour mettre en place une approche frugale et bioclimatique que l'on soit en réhabilitation ou en construction neuve au sein de sa commune. Elle abordera la consommation énergétique du secteur du bâtiment au Pays Basque, la qualité du bâti, les politiques adaptées aux réalités du Pays Basque et de ses collectivités, le ZAN et ses enjeux.



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil  
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80  
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z  
[cedis@cedis-formation.org](mailto:cedis@cedis-formation.org) - <http://www.cedis-formation.org>



## Programme de formation

24 mai 2024

9H - 17H30

Accueil 9H

Saint-Etienne de Baïgorry

Salle Elizondo, 761 Gaineko karrika (en face de l'église)



## Objectifs opérationnels

- Accompagner les élu·es et agent·es dans la mise en place d'une stratégie exemplaire de maîtrise de la demande en énergie, intégrant les exigences des documents d'urbanisme (PLH, PLUi, SCoT etc.)
- Appréhender les enjeux et les capacités d'action quant à l'empreinte écologique de la construction et déconstruction, ainsi que l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Comprendre les enjeux du ZAN et les opportunités dont il peut être porteur.
- Accompagner l'ingénierie de la collectivité pour la sobriété territoriale et l'efficacité énergétique des équipements.

## Déroulé

**9h - 9h30 : accueil, tour de table, introduction et rappel de la démarche**

**9h30 - 10h50 : Maîtriser les enjeux de la sobriété énergétique dans le secteur du bâtiment**

Analyse des modifications d'écosystème à l'œuvre : objectifs et cadres réglementaires nationaux et locaux (dont Loi climat et résilience) ;

Les spécificités du secteur du bâtiment au Pays Basque (état des lieux, analyse et mise en débat pour combattre les idées reçues) ;

Sobriété, efficacité, développement des énergies renouvelables : quels leviers actionner pour opérer la transition dans le secteur du bâtiment ?

**11h-12h30 : ZAN : enjeux et opportunités.**

La réduction importante de consommation des terres lors des futurs aménagements appelée par l'urgence écologique - et sa traduction légale du Zéro artificialisation Nette - est souvent perçue comme une contrainte difficile. A partir d'exemples concrets d'aménagements, ce module interactif



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil

Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



## Programme de formation

24 mai 2024  
9H - 17H30  
Accueil 9H

Saint-Etienne de Baïgorry

Salle Elizondo, 761 Gaineko karrika (en face de l'église)

illustrera les opportunités dont peut être porteuse une approche de sobriété foncière.

### 14h30 – 16h : Le processus engagé par la Vallée des Aldudes

Présentation du processus mené dans la Vallée des Aldudes, conduit par le CAUE (Conseil architecture urbanisme et environnement) avec l'association Aiba, sur les logements vacants:

Les contraintes

Les alliances d'acteurs du secteur et du territoire

Les alliances possibles du territoire

De l'étude de faisabilité aux solutions pour soutenir le logement, la réhabilitation ou le remodelage de bâtiments,

Les capacités financières des communes, leurs freins et intentions.

### 16h10 – 17h30 : Quelles actions lancer pour une sobriété communale effective ?

Ateliers participatifs adaptés aux difficultés rencontrées sur chacune des communes représentées, permettant de donner des pistes d'action tangibles engager pour tendre vers une sobriété communale effective.

## Intervenant·es

**Barbara Nicoloso** - directrice de Virage Énergie, structure spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale

**Clémence Collombier** - La fabrique à feuille (végétalisation et renaturation urbaine) - à confirmer

**Un.e expert.e de TEQUIO** - société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) représentant tous les métiers de l'aménagement urbain, de l'habitat, de l'architecture, de la concertation, de l'animation, de la gestion de projets immobiliers ou d'aménagement - à préciser

## Avec le témoignage de :

**Michel Oçafrain** – maire de Banca

## Méthode pédagogique et prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Accessible à tout·e élu·e et agent·e, elle proposera de nouveaux angles d'approche et formats par rapport à la session proposée en 2023 : format



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil  
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80  
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z  
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



## Programme de formation

24 mai 2024

9H - 17H30

Accueil 9H

Saint-Etienne de Baïgorry

Salle Elizondo, 761 Gaineko karrika (en face de l'église)

interactif, alternant apports théoriques et mises en situation/cas pratiques.

## Public

Élu-es, agents et technicien-nés des communes de la CAPB

## Inscription et contacts

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin et déposez-le au service formation de votre collectivité. Pour les agents et technicien-nés, une validation préalable de votre hiérarchie peut être nécessaire.

Si votre demande est acceptée, votre collectivité adressera votre bulletin validé au Cedis ([cedis@cedis-formation.org](mailto:cedis@cedis-formation.org)), qui vous fera parvenir une confirmation d'inscription. Les formalités sont ensuite traitées directement entre ces deux structures.

Les élu-es locaux disposent d'un [droit à la formation](#)

. Cette formation entre pleinement dans leur champ de compétences. Elle est ouverte au droit classique (financement via le budget formation des élus des collectivités locales).

Les agent-es et technicien-nés peuvent également bénéficier d'une prise en charge par leur collectivité, au titre d'une action d'adaptation et de développement des compétences des salarié-s (champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue).

- Pour les **inscriptions d'autres publics, ou pour tous les aspects administratifs et financiers**, vous pouvez contacter : **Anne Brégeon**, du Cedis - 06 45 11 50 16- [bregeon@cedis-formation.org](mailto:bregeon@cedis-formation.org)
- Pour plus de **renseignements sur le contenu de la formation** : **Anthony Lubrano**, de Bizi – 06 67 51 67 87 - [hitzahitz@bizimugi.eu](mailto:hitzahitz@bizimugi.eu)

Retrouvez les autres formations proposées par Bizi, Bihar et le Cedis

**Vendredi 26 avril 2024 (9H - 17H30) - Ustaritz -**  
**Réduire les déchets et développer l'économie circulaire : quelle mise en oeuvre à l'échelle locale?**

**Vendredi 28 juin 2024 (9H - 17H30) - Urrugne -**  
**Développer les pratiques de démocratie participative de sa commune**

-  
-



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil  
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80  
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z  
[cedis@cedis-formation.org](mailto:cedis@cedis-formation.org) - <http://www.cedis-formation.org>